

**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)
DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2004 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves MEYLAN, ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Il salue la présence de M. Marcel PARIETTI, Délégué au sport associatif.

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Eric SAUGY (BC Epalinges)

M. Luc ANEX (Echallens Basket)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

27 clubs actifs (droit de vote sur comptes & budgets)

Clubs présents :

23 clubs avec droit de vote

19 clubs à 2 voix (carton de vote vert)

4 clubs à 1 voix (carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES & BUDGETS 42 voix

Clubs présents sans droit de vote

Basket Eclépens et BBC Rosay

Clubs absents

PM Lausanne et Pully Basket

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2003/2004

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

Aucune intervention.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2003/2004

(pages 6 à 7)

Aucune intervention.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2003/2004

(pages 8 et 9)

M. M.-O. Frieden (Renens Basket) fait remarquer des erreurs de dates.

M. J.-M. Boog, Trésorier informe que le compte de la CDP sera annulé et qu'un nouveau compte sera créé au sein de l'AVB. Il précise qu'il sera géré en collectivité avec la présidente et les membres de la CDP.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le lundi 8 novembre 2004, avec les représentants des clubs BBC Cossonay/rapporteur et BC Belmont/suppléant)

Le club de Nyon Féminin/membre absent s'est excusé.

Mme M. Gex-Fabry du BBC Cossonay (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Commission des Arbitres AVB
- c) sur les comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, relèvent l'exactitude et la bonne tenue des comptes et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2003/2004

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission des Arbitres AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission de Discipline et Protêt

2 abstentions.

Les comptes sont acceptés à la majorité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

donnée à l'unanimité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2004/2005

(pages 10 à 12 du fascicule)

M. J.-M. Boog, Trésorier donne quelques précisions et répond aux diverses questions.

M. M. Berthet, Pdt Technique informe que la Commission a mis sur pied une équipe supplémentaire minime fille et que le budget des sélections a été augmenté.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2004/2005

(page 13 du fascicule)

M. J.-F. Zay, Trésorier de la Commission des Arbitres donne quelques renseignements complémentaires.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2004/2005

Les budgets sont acceptés à l'unanimité.

10.- DIVERS

75EME AVB

Y. Meylan, Pdt annonce que l'AVB fêtera en 2005 son 75^{ème} anniversaire et que pour cette occasion, le Comité Central AVB a décidé d'organiser un tournoi international Jeunesse les 25 et 26 juin 2005.

Il donne quelques renseignements et signale que les clubs seront mis au courant sur le déroulement de cette organisation durant la saison.

Il informe qu'il sollicitera l'aide des clubs pour les officiels de table, buvette ...

M. M. Berthet, Pdt Technique demande aux clubs de venir encourager ces jeunes et informe qu'une soirée de gala sera organisée au Restaurant de l'UNI.

M. L. Anex (Echallens Basket) propose au Comité Central de désigner, au mois de janvier, un certain nombre de personnes bénévoles par club.

M. Yves Meylan donne la parole à M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif.

M. M. Parietti salue les délégués au nom du Service de l'Education Physique et du Sport et remercie les clubs ainsi que le Comité Central AVB pour leur engagement.

Il annonce que le Fonds du Sport-Toto devient le Fonds du Sport.

Il informe que c'est la Loterie Romande qui est la principale source de financement et explique le fonctionnement.

Il est remercié avec les applaudissements.

FORMATION DES ENTRAINEURS

M. S. Richkin (Gland) signale qu'il n'y a pas assez de cours organisés et relève les différents problèmes rencontrés pour les inscriptions aux cours.

M. M. Berthet précise que c'est J + S qui organise ces cours et qu'ils sont également donnés dans d'autres cantons.

Il rappelle que Swiss Basketball donne des autorisations provisoires qui sont valables pour la saison.

M. M. Parietti parlera de ces différents problèmes avec M. Michel Jaton.

M. M. Berthet prendra contact avec M. Michel Jaton pour l'organisation d'autres cours supplémentaires sur deux week-ends selon le nombre d'inscriptions.

Le Comité Central AVB tiendra au courant les clubs par e-mail.

M. R. Bandi (expert J + S) relève que le canton de Vaud a seulement 4 experts en fonction.

On demande des renseignements sur la formation pour devenir expert.

M. M. Parietti donne quelques informations et propose aux clubs de consulter le site www.jeunesseetsport.ch.

Le lien sera mis sur le site AVB.

COMMISSION DES ARBITRES

Licences des arbitres

M. J. Goncalves, Pdt de la Commission des Arbitres rappelle que les clubs sont responsables des licences des arbitres et signale que plusieurs arbitres ne sont pas encore licenciés.

Il cite les clubs qui ne sont pas en ordre :

BC Epalinges – Rolle Basket – Esp. Pully – St-Prex BBC – BBC Gland – BC Aigle – Nyon Féminin – Nyon Masculin

La liste sera remise à la fin de l'Assemblée aux clubs concernés.

Il informe que l'arbitre ne peut pas officier sans licence et que, dorénavant, il demandera la suspension de l'équipe pour laquelle il officie tant que le club n'aura pas fait de demande de licence.

Arbitrage REF

M. J. Goncalves signale que plusieurs clubs n'ont pas assez d'arbitres REF et fait remarquer qu'ils ont l'obligation d'en avoir.

Il informe qu'un cours sera organisé à Nyon.

Il propose aux clubs d'avertir la Commission des Arbitres pour l'organisation de cours supplémentaires.

Mme M.R. Fernandez (Espérance Pully) demande d'avertir les clubs quand les jeunes sont convoqués au cours.

M. E. Saugy (Epalinges) propose que les cours soient publiés sur le site AVB.

Cours arbitre avant-saison

On demande s'il est exact que l'arbitre REF qui n'a pas suivi le cours ne peut pas officier.

M. J. Goncalves explique que les arbitres REF sont convoqués pour qu'ils puissent rencontrer les arbitres nommés.

Il informe que le club peut demander à la Commission des Arbitres de requalifier l'arbitre REF.

Cours arbitre régional

Le cours sera donné à la mi-janvier 2005.

La convocation sera mise sur le site.

COMMISSION TECHNIQUE

Assemblée des Délégués

M.M. Berthet rappelle que l'AVB a droit à 7 parlementaires pour les Assemblées de Swiss Basketball et informe que les délégués ont déjà participé à la 1^{ère} Assemblée.

Il relate les différents problèmes concernant les équipes Jeunesse et annonce que la Fédération a supprimé le championnat suisse des sélections.

Un championnat romand sera organisé par la Conférence Ouest.

Tournoi de qualification de la COBB – 11 et 12 décembre 2004

- Renens – Pully – Vallée de la Jeunesse

M. M. Berthet informe que le plan des matchs pour la catégorie « Cadets » sera publié sur le site.

Il remercie les clubs de Renens et Pully pour la mise à disposition des salles.

Sous-Commission Mini

M. N. Bourquin, Pdt de la Sous-Commission encourage les clubs à relire les directives et à respecter les nouvelles règles.

Il informe que le Règlement de la Coupe Vaudoise sera transmis aux clubs au mois de janvier et qu'une Assemblée sera organisée avec les responsables Mini Basket au printemps 2005.

Cartes OT

Le Comité Central AVB confirme que les personnes qui ont une carte officielle de table peuvent officier pour le championnat Mini.

Homologation

M. R. Bandi, Responsable de l'homologation relève les différents problèmes et demande aux clubs d'être plus précis pour les feuilles de match.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 21h55 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 3 décembre 2004/mjm